

Pour une meilleure qualité de l'air en Afrique du Nord



TUNIS, 24 NOV 2009 (TAP)- le programme des nations unies pour l'environnement (PNUE) a appelé les pays de l'Afrique du nord à mettre en place des programmes d'action communs et opérationnels pour améliorer la qualité de l'air de la région.

Au cours d'un atelier sous-régional organisé, mardi à Tunis, sous le thème « pour une meilleure qualité de l'air en Afrique du nord », Mme.Jane Akumu, représentante du PMUE, a rappelé que l'air dans les pays de l'Afrique du nord est considéré comme le plus pollué du continent africain. Elle a expliqué cette situation par le fait que 50% des habitants de la région vivent dans les villes. La responsable a mis en garde contre les dangers de la pollution qui croit de plus en plus, rappelant que les maladies dues à la pollution causent 800 mille décès par an dans le monde.

Le transport constitue le premier secteur polluant en Afrique du nord à cause de la hausse sans précédent du nombre de voitures qui émettent des gaz polluants.

Elle a souligné que la solution réside dans l'adoption, même à un rythme graduel, de fuels moins polluants (sans plomb et soufre) et l'utilisation de voitures à technologies verte.

La responsable a suggéré de généraliser les expériences de quelques pays de la région comme le transport ferroviaire électrique en Tunisie et les programmes "journée sans voiture".

M.Nadhir Hamada, ministre de l'environnement et du développement durable, a pour sa part passé en revue les différentes législations, mécanismes et programmes mis en place pour limiter la pollution de l'air et les gaz polluants en particulier ceux affectant la couche d'ozone et les gaz à effet de serre.

Ces programmes, souligne le ministre, permettront à la Tunisie, en 2010, de se doter d'une stratégie nationale intégrée visant d'une part, l'adaptation au changement climatique, et d'autre part, la contribution à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre par la mobilisation des opportunités offertes à l'échelle internationale, particulièrement le mécanisme de développement propre.

Le ministre a rappelé que la Tunisie a été parmi les premiers pays à ratifier la convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et au protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Dans ce contexte, et depuis l'instauration du bureau de l'Ozone à Tunis, 44 projets d'élimination des gaz affectant la couche d'ozone ont été engagés, permettant ainsi l'élimination de plus 1000 tonnes de CFC utilisés dans les industries frigorifiques et les aérosols, et constituant environ 90% du stock national de ces matières.

M.Hamada a rappelé tout l'intérêt que la Tunisie ne cesse d'accorder au développement de la coopération sud-sud,

ajoutant que des opportunités existent pour consolider la coopération commune dans le domaine de l'environnement entre les pays africains.

Plusieurs experts des pays de l'Afrique du nord ont participé à cet atelier organisé par le PNUE et l'observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), en coopération avec le ministère de l'environnement et du développement¹.